



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

Travail, Emploi et Politiques Publiques

TEPP

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS



Juin 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Raphaëlle BELLANDO, présidente
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Fédération

Nom de la fédération : Travail, Emploi et Politiques Publiques

Acronyme de la fédération : TEPP

Label demandé : FR CNRS

N° actuel : FR 3435

Nom du directeur
(2013-2014) : M. Yannick L'HORTY

Nom du porteur de projet
(2015-2019) : M. Yannick L'HORTY

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Raphaëlle BELLANDO, Université d'Orléans

Experts : M. Jérôme LALLEMENT, Université Paris Descartes
(représentant du CoNRS)

M. Eric HEYER, Observatoire Français des Conjonctures Économiques
- Sciences Po Paris

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de la
fédération :

M. Stefano BOSI, INSHS du CNRS

M. Damien LAMBERTON, Université Paris-Est Marne-la-Vallée



1 • Introduction

Déroulement de l'évaluation

La Fédération de Recherche « Travail, emploi et Politiques Publiques » (TEPP) a été évaluée sur dossier par le comité d'experts. Une rencontre avec les porteurs du projet s'est déroulée au siège de l'AERES, le mardi 24 juin 2014 entre 15h00 et 17h00.

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Fédération de Recherche TEPP a été créée en 2008, soutenue par le CNRS. Cependant, le Centre-d'Études de l'Emploi n'a jamais ratifié la convention de partenariat et s'est retiré officiellement du projet en 2011, même si certains chercheurs de cet organisme restent membres de TEPP à titre individuel. TEPP s'est alors réorganisé en 2012, avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée comme tutelle principale. Les unités de recherches porteuses du projet de la fédération TEPP sont :

- L'Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique (ERUDITE, EA 437, Université Paris-Est Créteil et Université Paris-Est Marne-la-Vallée) ;
- Le Centre Pierre Naville (CPN, EA 2543, Université d'Evry Val-d'Essonne) ;
- Le Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux (GAINS, EA 2167, Université du Maine) ;
- Le Centre d'Études des Politiques Économiques d'Evry (EPEE, EA 2177, Université d'Evry Val-d'Essonne) ;
- Le Centre de Recherche en Économie et Droit (CRED, EA 7181, Université Panthéon-Assas) ;
- Le Centre de Recherche en Économie et Management (CREM, UMR CNRS 6211, Université de Rennes 1 et Université de Caen Basse-Normandie).

Début 2014, le Laboratoire d'Économie et de Management Nantes-Atlantique (LEMNA, EA 4262) de l'Université de Nantes a rejoint TEPP, en tant qu'unité de recherche associée.

La fédération de recherche TEPP est localisée dans les bâtiments de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, à Champs-sur-Marne.

La discipline scientifique principale de la fédération TEPP est l'économie (SHS1_1). Le management, la finance (SHS1_2), la sociologie et la démographie (SHS2_4) sont des disciplines scientifiques secondaires, représentées dans la fédération. Les recherches menées au sein de la fédération portent sur les différents aspects de l'emploi et du travail à travers une approche économique, sociologique ou managériale. Elles sont tournées principalement vers l'analyse des politiques économiques sur ces questions.

Equipe de direction

TEPP est dirigé par un directeur, actuellement M. Yannick L'HORTY (Université Paris-Est Marne-la-Vallée). Il est assisté par un comité de direction comprenant les directeurs des unités de recherche constitutives de la fédération ou leur représentant. Un Conseil de fédération est consulté sur les orientations des recherches et des activités de la fédération. Il est composé du Comité de Direction et, par entité composante, de 2 enseignants-chercheurs ou chercheurs, d'un doctorant et d'une personne non-enseignante (le cas échéant).

Effectifs propres à la structure

Aucun effectif propre n'est alloué à la fédération. En 2013, elle ne reçoit aucun soutien en personnel ou en moyen de la part du CNRS. L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée met à disposition de la fédération des locaux d'une surface de 120 m².



2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La Fédération de Recherche TEPP « Travail, Emploi et Politiques Publiques » est une structure fédérative qui présente des forces indéniables. Le positionnement thématique est très cohérent. Il est original, clairement défini et présente un intérêt tant sur le plan scientifique, qu'en tant que réponse à une demande sociale d'une actualité évidente. La fédération TEPP exploite de réelles synergies entre les forces qui la composent, d'un point de vue méthodologique autant que d'un point de vue disciplinaire.

La fédération TEPP est très dynamique avec une activité contractuelle importante, mais aussi des actions de communication scientifique et une mutualisation des moyens. Elle favorise la mobilité de ses membres et en particulier des doctorants et post-doctorants des unités constitutives.

Enfin, les mutualisations et travaux croisés initiés par la fédération semblent réellement enrichir les travaux des unités de recherche membres. A cet égard, on observe un fort soutien et une grande cohésion de ces unités.

L'avis du comité d'évaluation sur la structure fédérative TEPP est dans l'ensemble très favorable.

Points forts et opportunités

La fédération, en croisant la thématique de l'emploi et du travail et celle de l'évaluation des politiques publiques, se donne les moyens de répondre à des questions essentielles quant à l'efficacité des politiques de l'emploi.

Elle bénéficie par ailleurs d'une pluralité des approches et des méthodologies (modélisation théorique, expériences contrôlées, évaluation quantitative,...). L'approche pluridisciplinaire, déjà bien développée entre économistes et sociologues, s'est renforcée plus récemment avec l'intégration des gestionnaires du CREM et du LEMNA.

Son bilan est très riche du point de vue de ses activités. Ainsi une vingtaine de programmes, de thématiques et de financements divers, réunissent au moins deux unités de la fédération en 2013. De plus, la fédération TEPP développe une forte activité de communication scientifique : *working papers*, rapports, école thématique et conférence, publications de numéros spéciaux dans des revues francophones.

La fédération dispose déjà d'une forte reconnaissance nationale et s'attache à acquérir une dimension internationale, notamment via l'organisation prévue des journées internationales d'économétrie spatiale, et la participation au réseau international *Search and Matching*.

Points faibles et risques

Le comité d'experts a exprimé sa difficulté à apprécier le nombre réel de chercheurs ou enseignants chercheurs qui sont actifs dans la fédération et les degrés d'implication individuels. Les pratiques de « désignation » des membres participant à l'activité de la fédération sont en effet très diverses selon les unités de recherche. Ce qui rend difficile les comparaisons et l'interprétation des chiffres bruts qui annoncent 147 chercheurs dans la fédération.

La faiblesse des moyens financiers de la fédération, lesquels proviennent quasi exclusivement des contrats, pourrait induire une dépendance dommageable par rapport aux commanditaires d'études spécifiques.

Recommandations

Les travaux de la fédération TEPP utilisent une très grande variété de méthodologies. La fédération pourrait servir de support à une réflexion méthodologique et à des travaux de mise en perspective et de comparaison de ces méthodes (en fonction des données disponibles, des instruments de traitement utilisés, des objectifs poursuivis,...).



La fédération pourrait mettre en valeur plus explicitement les relations entre les travaux d'expertise et la recherche fondamentale conduite dans les différentes unités par des groupes ou des individus. Par ailleurs, il serait utile d'explicitier le devenir des *working papers* en termes de publication.

Le comité d'experts encourage la fédération à développer sa démarche d'ouverture internationale (organisation de colloques, participations à des réseaux internationaux) et d'excellence académique (publications).



3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

L'activité de la fédération TEPP est très soutenue. Une vingtaine de programmes réunissent au moins deux unités de recherche en 2013. Ces programmes sont très divers quant à leurs thématiques (bio-emploi, emploi des seniors et réformes de retraites, recherche et appariement, effets du cancer sur les parcours professionnels, transformations de la qualité du travail,...) et à leur financements (Agence Nationale de la Recherche ; 6^{ème} Programme-Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne ; Direction de l'animation de la recherche ; des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé ; administrations centrales, ou encore diverses collectivités territoriales).

Sur la période 2010-2013, la fédération TEPP a publié plus de 50 *working papers* (en anglais) et une trentaine de rapports de recherche (en français). L'activité éditoriale de TEPP se traduit aussi par la publication régulière de numéros spéciaux de revues francophones (*Travail et Emploi*, *Économie et Prévision*, *Revue Française d'Économie*, *Annales d'Économie et Statistiques*,...).

Réalité et qualité de l'animation scientifique

L'activité d'animation scientifique se développe autour de l'école thématique sur l'évaluation des politiques publiques, soutenue par le CNRS et qui se déroule de façon récurrente, chaque année, depuis mars 2010. Cette manifestation qui mêle des membres de la fédération et des chercheurs extérieurs, des doctorants et des chercheurs confirmés donne lieu à la publication d'un numéro spécial de la *Revue Française d'Économie*.

Par ailleurs, la fédération TEPP organise une conférence annuelle (deux en 2013) qui donne lieu (dans la plupart des cas) à la publication de numéros spéciaux de revues scientifiques françaises (*Annales d'Économie et de Statistiques*, *Économie et Prévision*, ...).

Pertinence et qualité des services techniques communs

La fédération TEPP met au service de ses membres la plateforme d'accès aux données CELESTE (*Centre d'Études Localisées, Économiques et Statistiques sur les Territoires et l'Emploi*). Il s'agit d'un ensemble d'équipements de recherches : postes de travail équipés, station de cartographie numérique, bases de données thématiques, qui sont localisés sur le campus de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée. L'intérêt et la pertinence de ces équipements sont attestés en particulier par les 5 programmes de recherches CELESTE qui y sont attachés.

Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités

La mutualisation des moyens des unités, au-delà des collaborations scientifiques et d'animation déjà évoquées se matérialise par la plateforme de recherche CELESTE (voir ci-dessus). On peut noter aussi la volonté de favoriser au sein de la fédération la mobilité des doctorants et des chercheurs.

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

La fédération TEPP joue le rôle d'instance indépendante d'évaluation de politiques économiques concernant l'emploi et le travail. De façon schématique, les membres de la fédération s'autosaisissent des problèmes, ou répondent à des demandes externes qui débouchent éventuellement sur des financements. Cette recherche de financement est facilitée par un effet de réputation de la fédération et/ou de certains de ses membres. Cette stratégie repose largement sur les complémentarités de compétences et de disciplines de ses membres et elle génère des retombées favorables sur les unités membres de la fédération. Elle est la seule structure fédérative développant ce type de thématique en France.



4 • Observations générales des tutelles

Réponse de la fédération TEPP à l'AERES, suite au rapport d'évaluation - S2SF150008304 - Travail, Emploi Et Politiques Publiques (TEPP) - 0772502B - de l'unité Travail, Emploi Et Politiques Publiques (TEPP)

Observations générales

L'objectif de la fédération de recherche TEPP est de promouvoir l'activité scientifique dans le champ « Travail, Emploi et Politiques Publiques » en facilitant les collaborations de recherche entre les laboratoires qui la composent. Pour y parvenir, elle s'est donnée un programme scientifique commun à l'ensemble des équipes, visant à analyser les mutations du travail, étudier les déterminants de l'emploi et évaluer les politiques publiques et les politiques d'entreprises dans ces domaines. Son mode de fonctionnement repose sur une organisation légère privilégiant une logique de projets, afin de monter des manifestations scientifiques communes qui débouchent sur des numéros spéciaux de revue et de développer des programmes de recherche transversaux à ses différentes équipes.

Le comité d'évaluation de l'AERES formule une appréciation globalement très favorable sur la fédération TEPP. Il souligne la cohérence et l'intérêt de son positionnement, le dynamisme et la diversité de ses activités, la richesse de son bilan attesté par le volume de ses publications collectives et le fait que la fédération dispose d'ores et déjà d'une forte reconnaissance. Il remarque également que ce bilan très satisfaisant pour une jeune fédération a été réalisé alors qu'elle ne disposait d'aucun soutien en personnel et d'aucun appui budgétaire au-delà des ressources propres issues de son activité contractuelle. Nous ne pouvons que partager ces constats.

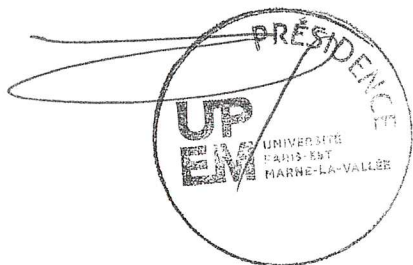
Le comité formule en outre des suggestions constructives. Il indique que la faiblesse des moyens financiers et humains de TEPP pourrait induire une dépendance dommageable par rapport à nos commanditaires. Nous nous prémunissons contre ce risque par une stratégie diversifiée de réponse à des appels à projets de recherche. Cette stratégie est cohérente avec le caractère appliqué de nos programmes de recherche et avec notre volonté de répondre à la demande sociale, ce qui n'est pas incompatible avec le fait d'investir aussi des questions de recherche fondamentales. Pour autant, il est clair que l'absence de personnels d'appui à la recherche affecté en propre à la fédération est une difficulté réelle. Cela ne nous permet pas, par exemple, de suivre le devenir de nos *working papers* en termes de publications, comme l'aurait souhaité le comité de visite. L'ensemble des équipements de recherche qui ont été créés et qui sont maintenus par TEPP, dans une logique de bien commun au service de ses membres, repose sur le dévouement d'un petit nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants investis dans notre projet commun. C'est sur leur engagement bénévole que repose l'organisation des conférences et des écoles thématiques, la gestion quotidienne de la plateforme de

recherche CELESTE, le développement du site internet, la mise à jour des collections de documents de travail, la publication de la lettre d'information, etc.

Le comité note également qu'il lui a été difficile d'apprécier le nombre réel de chercheurs actifs dans les programmes de la fédération. Ce faisant, il nous invite à mettre en place un dispositif individualisé d'affiliation à la fédération TEPP permettant de suivre nos membres et d'établir de façon claire leurs « droits et devoirs ». L'affiliation via REPEC est instructive mais insuffisante pour une fédération pluridisciplinaire. Nous prenons donc bonne note de cette suggestion pertinente, même si elle impliquera un coût de mise en œuvre et de gestion.

Le comité nous encourage à poursuivre nos efforts, en particulier en développant notre démarche d'ouverture internationale et d'excellence académique. Il juge qu'il y a la place pour développer une instance indépendante d'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et du travail. Unique structure fédérative sur le domaine de l'évaluation des politiques publiques, la fédération TEPP est en devoir de servir de support pour des travaux de réflexions sur les méthodes de l'évaluation, sur les complémentarités des compétences et des disciplines, sur les liens entre recherche et expertise. Là aussi, nous allons tirer le meilleur parti de la suggestion du comité en nous efforçant dans l'avenir d'organiser des rencontres sur ces thématiques dans une perspective à la fois méthodologique et réflexive.

Gilles ROUSSEL
Président de l'UPEM



Stefano BOSI
Directeur Adjoint Scientifique
INSHS du CNRS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Stefano Bosi', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yannick L'HORTY
Directeur de la fédération TEPP

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yannick L'Horty', with several loops and a long horizontal stroke.